

I-AG 2025 - Rapport moral

➤ Etat des lieux

Au 31 août 2024, le club comptait 149 adhérents ; au **31 août 2025** et pour la 1^{ère} fois de l'histoire du club, on a dépassé la barre des 150 avec 160 licenciés inscrits ; on note toujours la même proportionnalité : 1/3 d'hommes pour 2/3 de femmes. La moitié des adhérents sont d'Ainay-le-Château, les autres viennent de toutes les communes environnantes (St Bonnet, Isle et Bardais, Charenton, Coût, Meaulne, Cérilly et même St Amand-Montrond). La hausse régulière du nombre d'adhérents a évidemment plusieurs raisons : les jeunes retraités arrivent et les anciens sont toujours là fort heureusement ! Chacun veut continuer à prendre soin de sa santé et à retarder les effets du vieillissement. Un autre avantage de notre club, c'est le coût tout à fait abordable de la licence pour un large panel d'activités adaptées aux seniors ; aucune autre association ne propose ça à des kms à la ronde. Enfin le désir et le besoin de garder une vie sociale est également une volonté chez les seniors ! Chacun reconnaît que l'ambiance dans les activités est sympa, on ne se prend pas la tête, pas de compétition, uniquement du plaisir !

Pour vos licences, le club continue à les enregistrer ; vous avez peut-être déjà reçu votre « confirmation de commande » et vous recevrez bientôt votre licence, si ce n'est déjà fait ! Pour les retardataires, ne tardez pas trop.

➤ Activités du club

Les valeurs développées par la Retraite Sportive avec le concept « Sport Senior Santé » correspondent aux besoins des seniors. A tout âge, les activités physiques ont un impact non négligeable sur la santé physique et mentale, alors d'autant plus pour nous. Le club vous propose donc 7 activités sportives, et 1 activité plus ludique et culturelle.

Les activités sportives sont encadrées par des **animateurs bénévoles** formés par la FFRS. Ils sont aptes à vous proposer des activités bien encadrées et en toute sécurité ; ils ont tous leur PSC (Premiers Secours) et sont recyclés tous les 4 ans.

Nous avons 9 **animateurs**, ce qui est peu pour le nombre de licenciés, certains cumulant 2 ou 3 animations.

Le nombre plus important de participants dans chaque activité pose un problème, les salles n'étant pas extensibles...Les animateurs essaient de trouver des solutions car il est hors de question de refuser quelqu'un. Pour pallier ce problème, certains ont décidé de fractionner les groupes ; ce n'est pas l'idéal parce qu'on perd en convivialité mais on n'a malheureusement quelquefois pas d'autre solution si on veut proposer une animation de bonne qualité.

S'ajoutent également **6 animateurs MEE** formés par le Comité Départemental de l'Allier, cette activité n'est pas reconnue par la FFRS et ne le sera sans doute jamais !

On peut dire un grand merci à tous ces animateurs bénévoles qui sont là pour vous tout au long de l'année. Mais ils prennent de l'âge, ne sont pas éternels et si on veut que le club survive il faut absolument renouveler les cadres... alors n'hésitez pas !

➤ **Subventions**

- Les subventions accordées en 2024 ont permis l'achat de matériels pour le Tir à l'arc, le tennis de table et la gymnastique ainsi que le financement des frais de déplacements pour les stages de l'animateur tennis de table. Cette année nous n'avons pas sollicité de subventions auprès de l'ANS et du FDVA.
- En 2025, la commune d'Ainay-le-Château nous a alloué une **subvention de 400 €** qui nous permettra de faire fonctionner nos activités dans de bonnes conditions en renouvelant le matériel et en vous proposant des moments conviviaux, seuls moments où tous les licenciés du club peuvent se retrouver.
- D'autre part le CODERS03 a décidé de demander au club qui enverra un futur animateur en formation, de le faire participer à hauteur de 50% des frais de stage, le club pas le stagiaire ! (environ 300€ par

stagiaire, auxquels s'ajoutent les frais de déplacement...), il faudra que le CD anticipe ces frais de formation. Encore faudrait-il que des bonnes volontés se manifestent ! Au cours la saison passée, seuls 2 animateurs MEE ont été formés, Daniel FRARD et moi-même ;

Pour le stage MEE d'Odile, on ne sait pas si le club devra participer.

➤ **Animations – Manifestations**

Côté animations les temps forts de cette année ont été :

La marche organisée avec l'association des hospitaliers des pèlerins de St Jacques de Compostelle (voie de Vézelay), la galette des rois, la veillée « pizzas », la sortie en Creuse qui nous a permis de visiter le Musée International de la tapisserie à Aubusson et le Parc des Loups de Chabrières et bien sûr notre traditionnel repas champêtre aux Mailleries (on peut remercier Marie-Ange SUDRE de mettre à notre disposition ce lieu unique !)

➤ **Conclusion**

En conclusion à ce rapport, je voudrais rappeler que toutes nos activités ne reposent que sur le **bénévolat**, membres du CD, animateurs - sans eux le club n'existerait pas - mais aussi sur vous tous qui nous

aidez lors des différentes manifestations. Tous les **bénévoles** donnent beaucoup de leur temps, de leur énergie pour vous proposer une animation de qualité. L'animateur se fait un devoir d'être là pour vous, pour le club, et sa seule récompense c'est votre participation et le plaisir que vous prenez à pratiquer les activités.

Un grand merci à vous tous.

Dernier point : L'année prochaine, on élira un nouveau comité directeur ; pensez-y dès maintenant et si vous êtes intéressé, vous pouvez même assister à une de nos réunions.

Pour clore ce rapport moral, je tiens à remercier la municipalité pour les aides financière et matérielle apportées à l'association, le prêt des salles, le prêt de matériel et la mise à disposition des employés municipaux. C'est loin d'être le cas partout !

Un merci tout particulier à Françoise et à Nicolas qu'on sollicite très souvent.

La présidente du CRSAE

Yvette BOISSERY